



AVIS AU PUBLIC

Modification du PLU dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC Bas Du Tévelave secteur amont

La Commune des Aviron mène une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune afin d'y intégrer le projet d'aménagement de la ZAC Bas du Tévelave secteur amont.

La délibération n°3 du Conseil Municipal en date du 18 Décembre 2020 a approuvé le dossier de modification du PLU et a indiqué que ce dossier sera soumis à enquête publique.

Le projet de modification du PLU a été notifié aux personnes publiques associées.

Les dispositifs de l'enquête publique sont détaillés par arrêté municipal n° 028/2021 en date du 09 février 2021.

Dans ce cadre, un dossier comportant l'exposé et les motifs des changements envisagés sera mis à la disposition du public du 15 mars 2021 au 14 avril 2021 :

- ✓ en Mairie principal, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ en Mairie annexe Tévelave, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire enquêteur sera présent en Mairie, les :

- Le 15 mars 2021 de 08h00 à 12h00 ;
- Le 01 avril 2021 de 13h00 à 16h00 ;
- Le 14 avril 2021 de 13h00 à 16h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur un registre mis à disposition.

Eric FERRERE